



RÉUNION RÉGIONALE DE LA COMMISSIONS NATIONALE AFRICAIN DE L'UNESCO

14 - 11 Septembre 2022

Tang Palace Hotel, Accra



RAPPORT FINAL

20
22

Table des Matières

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	4
1.0 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE	5
2.0 SESSIONS DE GROUPES	10
3.0 SESSIONS SPECIALES SUR LES CENTRES DE CATEGORIE II ET AUTRES PROGRAMMES DE L'UNESCO AU GHANA	17
4.0 PROMOUVOIR LA COOPÉRATION ENTRE LES AUTORITÉS NATIONALES DES COMMISSIONS DE L'UNESCO	19
5.0 LE RÔLE DES COMMISSIONS NATIONALES POUR L'UNESCO	21
6.0 VISITE AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO - LES CHÂTEAUX ELIMINA ET DE CAPE COAST	23
7.0 CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	24
ANNEXES	26
8.0 GALERIE DE PHOTOS	28
ACCRA DECLARATION ON GLOBAL PRIORITY AFRICA PROGRAMME	30
COMITÉ DE PLANIFICATION	31

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Organisée sous la houlette de S.E. Nana Addo Dankwa Akufo Addo, Président de la République du Ghana, la Réunion Régionale des Commissions Nationales Africaines pour l'UNESCO était une initiative du gouvernement du Ghana, de l'UNESCO et des partenaires visant à renforcer la pertinence, l'efficacité et le positionnement stratégique global du Programme Priorité Afrique afin de répondre aux défis actuels de l'Afrique.

La réunion, la première de son genre sur le continent depuis plus d'une décennie, a été suivie in présentielle par 44 Commissions Nationales Africaines et représentants des gouvernements des États Membres de l'Afrique et de l'Union Africaine, de nombreux autres partenaires ayant participé à la réunion en ligne via webcast. L'objectif général était de faire converger les priorités stratégiques communes des Commissions Nationales pour l'UNESCO en Afrique et de définir un programme clair pour l'Afrique afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme Priorité globale Afrique tel qu'élaboré dans la nouvelle Stratégie Opérationnelle (2022 - 2029), adoptée par la Conférence Générale lors de sa 41ème session.

Le Ghana a organisé cette réunion pour soutenir l'objectif de l'UNESCO et de ses partenaires qui est de renforcer la collaboration aux niveaux national, sous-régional et régional dans la mise en œuvre du programme Priorité Afrique. La réunion visait également à améliorer la compréhension du programme parmi les Commissions Nationales et à démontrer sa pertinence dans notre marche collective vers les Objectifs de Développement Durable. La réunion visait également contribuer à la Vision 2063 de l'Union Africaine pour "une Afrique intégrée, prospère et pacifique, mue par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale".

La réunion, qui s'est déroulée en séance plénière et en session de groupes, a permis de débattre des questions liées aux six programmes phares de la Priorité Globale pour l'Afrique:

- *La conservation de la biodiversité pour la paix et le développement en Afrique*
- *La transformation du système de l'éducation pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique*
- *L'utilisation pédagogique du Projet d'Histoire Générale de l'Afrique*
- *L'application des technologies émergentes, et en particulier de l'Intelligence Artificielle, et leur pertinence dans un contexte Africain ;*
- *Redéfinir la gestion du patrimoine en Afrique*
- *Le pluralisme des médias pour la paix et le développement en Afrique.*

Les États membres ont décidé de faire de la réunion des Commissions Nationales Africaines une activité bisannuelle qui serait accueillie volontairement par les pays.

La réunion s'est conclue par une Déclaration d'Accra sur la Priorité Globale pour l'Afrique (Annexe I), un plan d'interaction entre les Commissions Nationales, leurs gouvernements respectifs et l'UNESCO pour soutenir la Priorité Globale pour l'Afrique.

1.0 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

La réunion régionale des Commissions Nationales Africaines pour l'UNESCO s'est tenue à Accra du 11 au 14 septembre 2022. La cérémonie d'ouverture, présidée par Son Excellence Anna Bossman, Ambassadrice du Ghana en France et Déléguée Permanente auprès de l'UNESCO, et également de la participation de Son Excellence Nana Addo Danquah Akuffo Addo, Président de la République du Ghana, dont le message de bonne volonté a été transmis par vidéo (<https://www.youtube.com/watch?v=IrhEyZaiYuc>).

Général Adjoint du département Afrique de l'UNESCO, le représentant de l'Union Africaine, les Directeurs des Bureaux de l'UNESCO de la Région Afrique, les représentants des 44 Commissions Nationales pour l'UNESCO, dont 36 Secrétaires Généraux, les représentants des autres Bureaux des Nations Unies au Ghana, les Organisations de la Société Civile et partenaires, les représentants des Partenaires de Développement et la communauté diplomatique au Ghana.

Parmi les autres personnalités représentées à la cérémonie, citons les Ministres Ghanéens de l'Éducation, la Science et de la Culture, le Directeur



1.1 REMARQUES D'OUVERTURE DE S.E. ANNA BOSSMAN, AMBASSADRICE DU GHANA EN FRANCE ET AU PORTUGAL ET DELEGUEE PERMANENTE AUPRES DE L'UNESCO

S.E. Anna Bossman a exprimé sa gratitude pour avoir été choisie pour son rôle lors de la réunion Régionale Africaine des Commissions Nationales de l'UNESCO. Elle s'est réjouie de participer à la célébration de l'importante réalisation de la Commission Ghanéenne pour l'UNESCO sous la direction du Secrétaire Général.

Elle a souligné que les Commissions Nationales de l'UNESCO font partie intégrante de l'organisation et qu'elles ont la responsabilité constitutionnelle de faciliter les connexions et les interfaces avec les entités gouvernementales au niveau national.

Elle a déclaré que le thème du programme "Priorité Globale pour l'Afrique" devrait fournir aux Africains une nouvelle motivation pour accroître la pertinence, l'efficacité et le positionnement stratégique global du programme dans le but de servir de guide aux parties prenantes dans la résolution des défis actuels de l'Afrique.

Elle a conclu tout en souhaitant chaleureusement la bienvenue à tous les participants et en lançant un appel aux délégués et aux Secrétaires Généraux présents à s'engager dans la discussion et contribuer leurs idées afin de mettre sur pied un programme clair pour que les Commissions Nationales en Afrique redéfinissent la Priorité Globale pour l'Afrique au profit de l'Afrique.



1.2 DISCOURS DE BIENVENUE DU DR. IBRAHIM MOHAMMED AWAL, MINISTRE DU TOURISME, DES ARTS ET DE LA CULTURE, RÉPUBLIQUE DU GHANA



“Pour garantir l’inclusivité, la qualité de l’apprentissage, la qualité des enseignants, l’apprentissage numérique, l’accès à une connectivité à faible coût et un budget suffisant, les gouvernements doivent donner la priorité à la gestion de l’éducation, tandis que les jeunes doivent participer activement à tous les processus politiques en matière d’éducation...”

Les Commissions Nationales de l’UNESCO présentes à la réunion régionale ont été accueillies avec enthousiasme par le Dr Awal. Il a exprimé sa gratitude aux organisateurs de l’événement pour les efforts qu’ils ont déployés afin de le rendre possible. Dans son discours, Dr Awal a souligné l’impact que l’épidémie de COVID-19, les conflits et la pauvreté continuent d’avoir sur les systèmes sociaux et économiques de nombreuses nations, y compris le Ghana, et a félicité les Nations Unies et leurs collaborateurs de développement pour leurs efforts qui visent à garantir le retour à la normale dans le domaine de l’éducation, particulièrement en Afrique.

Afin de garantir l’inclusion, la qualité de l’apprentissage, des enseignants, l’apprentissage numérique, l’accès à une connectivité à faible coût et un budget suffisant, les gouvernements doivent donner la priorité à la gestion de l’éducation, tandis que les jeunes doivent participer activement à tous les processus politiques en matière d’éducation, a souligné Dr Awal. Étant donné que l’investissement dans l’éducation est un atout pour la durabilité et le bien-être de notre société, de nos enfants et de la planète, il a également parlé du renforcement des sources de financement de l’éducation à l’appui de l’objectif 2030.

Il a rappelé aux participants que l’Agenda 2063 de l’UA appelle à un continent interconnecté, dont l’État de droit, la démocratie, le respect des droits de l’homme et la bonne gouvernance sont les piliers. Afin d’aider avec succès la mise en œuvre de la Stratégie Opérationnelle de la Priorité Afrique pour 2022-2029 et de trouver des solutions à de nombreuses difficultés auxquelles le continent est confronté, il a également plaidé pour le renforcement des bureaux hors siège de l’UNESCO en Afrique.

M. Awal a conclu son allocution de bienvenue en invitant les participants à s’engager activement dans les débats et à visiter les nombreuses attractions touristiques du pays.



1.3 DÉCLARATION DE M. FIRMIN EDOUARD MATOKO, DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT RESPONSABLE DE PRIORITE POUR L'AFRIQUE ET DES RELATIONS EXTÉRIEURES DE L'UNESCO



M. Firmin Edouard Matoko a également pris la parole lors de la première rencontre en son genre organisée en Afrique de l'Ouest ; la réunion des Commissions Nationales d'Afrique. Il a félicité la Commission Ghanéenne de l'UNESCO pour avoir permis aux NATCOM Africains de se réunir afin de réaffirmer leur engagement à l'égard du programme "Priorité Globale pour l'Afrique" et de réfléchir.

En ce qui concerne le programme de mise en œuvre actualisé, il a souligné que les NATCOM Africains sont des acteurs majeurs du programme "Priorité Afrique". Il a fait une rétrospection de l'UNESCO tout en soulignant son souhait de voir le programme de la Priorité Globale Afrique 2022-2029 mis en œuvre avec succès.

Il a conclu en exprimant son appréciation pour la réunion des NATCOM, qui sont d'importantes parties prenantes du programme Priorité Globale Afrique afin de mener à bien les activités conjointes de l'Afrique dans le cadre d'un nouveau programme de mise en œuvre.



1.4 MESSAGE DE SOLIDARITÉ - M. SEYMUR FATALIYEV, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA COMMISSION NATIONALE D'AZERBAÏDJANAISE POUR L'UNESCO



"Azerbaïdjan attache une importance particulière à la promotion de la diversité culturelle, du multiculturalisme et de la tolérance, en accueillant des événements mondiaux et des initiatives visant à promouvoir le dialogue interculturel..."



Dans son message de solidarité, M. Fataliyev a souligné que l'Azerbaïdjan est devenu un partenaire fiable pour garantir la paix et la sécurité dans le monde grâce à sa participation à des plateformes internationales et dans le cadre de l'UNESCO.

Selon lui, la Commission Nationale D'Azerbaïdjanaise pour l'UNESCO a poursuivi ses activités dans tous les domaines prioritaires de l'organisation, établissant de bonnes relations dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science, de l'information et de la communication.

Le pays est devenu un membre influent et un État donateur, contribuant à des projets en Afrique et à la protection du patrimoine culturel immatériel au Bangladesh et au Guatemala, a-t-il déclaré. Il a indiqué que Azerbaïdjan attache une importance particulière à la promotion de la diversité culturelle, du multiculturalisme et de la tolérance, en accueillant des événements mondiaux et

des initiatives visant à promouvoir le dialogue interculturel, tels que le processus de Bakou et le processus de Luanda.

M. Fataliyev a souligné que le pays a également lancé un programme de formation avec l'université ADA et l'UNESCO pour les États membres D'Afrique afin de développer davantage la coopération, d'informer les participants sur les actes d'agression et de vandalisme, et de partager la vérité sur les travaux de restauration et de construction sur les terres azerbaïdjanaises libérées de l'occupation.

Pour conclure son message, il a mentionné que l'Azerbaïdjan a soutenu le Fonds du Patrimoine Mondial Africain par l'intermédiaire du Fonds d'Affectation Spéciale UNESCO-Azerbaïdjan et qu'il a renforcé ses relations avec les pays africains durant sa présidence du Mouvement des non-alignés. Il a également pris l'initiative d'organiser une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la lutte contre le COVID-19, qui a été soutenue par plus de 150 pays.

1.5 MESSAGE DE S.E. NANA ADDO DANKWA AKUFO-ADDO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU GHANA



Il a rappelé aux participants que face aux tendances mondiales actuelles, il s'avère nécessaire de revoir les aspirations continentales et l'orientation stratégique du programme "Priorité pour Afrique".

Le président a souligné l'engagement du Ghana dans le travail de l'UNESCO, en particulier dans le programme de Priorité Globale pour l'Afrique, auquel le Ghana a contribué de manière significative au début des années 80. Il a rappelé aux participants que, face aux tendances mondiales actuelles, il s'avère nécessaire de revoir les aspirations continentales et l'orientation stratégique du programme "Priorité pour l'Afrique".

Nana Addo Dankwa Akufo Addo a rappelé les relations fructueuses entre l'UNESCO et le Ghana, qui remontent à 1962, ainsi que la contribution du Ghana aux travaux de l'UNESCO. Il a mentionné le rôle du Ghana - qui a accueilli le Centre Régional Africain d'Information et de Recherche en Éducation et qui a été le premier pays sub-saharien à être élu Président du Conseil Exécutif et le premier pays Africain à avoir une représentante au Conseil Exécutif de l'UNESCO.

Il s'est réjoui de l'opportunité offerte aux Commissions Nationales Africaines de profiter de la réunion pour relever les défis auxquels le continent est confronté. Il a également félicité l'UNESCO pour sa contribution remarquable, au fil des ans, à la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes et à la lutte contre l'impunité.

Accra ayant été désignée Capitale Mondiale du Livre par l'UNESCO de l'année 2023, le Président espère que le Ghana profitera de cet événement d'un an pour développer l'industrie du livre et des arts créatifs. Il a conclu en invitant chaleureusement tout le monde à participer à l'événement Accra, Capitale Mondiale du Livre à partir du 23 avril 2023.



1.6 DÉCLARATION DE L'INVITÉ D'HONNEUR - DR YAW OSEI ADUTWUM, MINISTRE DE L'ÉDUCATION



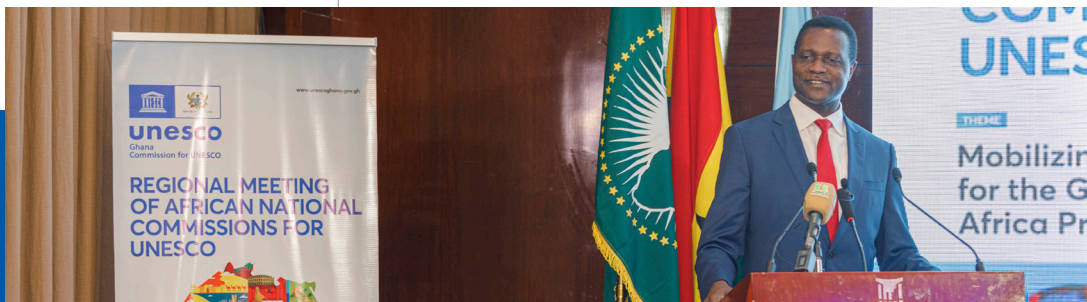
L'Honorable Ministre de l'Éducation, Dr. Yaw Osei Adutwum, s'est réjoui de la présence d'une Commission Nationale Africaine unie pour l'UNESCO en Afrique afin de discuter des questions importantes liées au programme de Priorité Globale de l'UNESCO pour l'Afrique.

Il s'est réjoui que parmi les nombreux sujets abordés figure la discussion sur les opportunités offertes par l'apprentissage numérique au cours des dernières années eu égard au rôle des Commissions Nationales.

“Il a encouragé les participants à s'engager dans les discussions sur les questions liées à la Priorité Globale pour l'Afrique tout en donnant naissance à la déclaration des Secrétaires Généraux dans le contexte d'une nouvelle conception de la Priorité Globale pour l'Afrique au profit du continent”.

Il a encouragé les participants à s'engager dans les discussions sur les questions liées à la Priorité Globale pour l'Afrique tout en donnant naissance à la déclaration des Secrétaires Généraux dans le contexte d'une nouvelle conception de la Priorité Globale pour l'Afrique au profit du continent.

Le ministre a souligné les efforts déployés par le Ghana pour promouvoir les idéaux de l'UNESCO. Il s'agit notamment du programme de l'UNESCO sur l'Homme et la Biosphère, du Réseau Africain de Réserves de Biosphère (AfriMAB) et de la Gestion du Patrimoine. Dr. Yaw Osei Adutwum a exhorté l'UNESCO à approfondir son travail sur le projet “Routes des Peuples Asservis”. Afin de consolider les acquis, le Ghana a mis en place le Comité du Patrimoine Ghanéen (CPG), a-t-il conclu.



SESSION PLÉNIÈRE

Mettre le programme “Priorité pour Afrique” au service du progrès socio-économique: Questions clés, défis et opportunités

La conférence de trois jours a été organisée en séances plénières et en session de groupes. Six séances plénières et sessions groupes ont été consacrées à divers points de l'ordre du jour de la conférence. Les sessions ont adopté la méthodologie habituelle de présentation et de discussion où les orateurs et les différents publics segmentés se sont engagés sur des thèmes et des sujets spécifiques émanant des cinq programmes phares de la Priorité Globale de l'UNESCO pour l'Afrique.

La représentante du Département Afrique de l'UNESCO, Mme Jaya Conhye-Soobrayen, a commencé les présentations sur le thème **“Exploiter le programme Priorité Afrique pour le Progrès Socio-Économique : Questions clés, défis et opportunités.**

Sa présentation était axée sur la stratégie opérationnelle du programme Priorité Afrique 2022-2029, élaboré pour servir de catalyseur à la réalisation des Objectifs de

Développement Durable (ODD) et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine intitulé *“L'Afrique que nous voulons”*. La stratégie opérationnelle de l'UNESCO soutient également la vision renouvelée d'une *“Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène internationale”*.

D'autres points forts de la présentation ont porté sur des thèmes spécifiques du programme “Priorité Afrique” élaboré en consultation avec les États membres en vue de relever de manière innovante les principaux défis du continent. Parmi les principaux défis soumis à la délibération, citons la croissance démographique et la nécessité d'orienter le continent sur la voie du développement durable, le partage des connaissances et la pertinence de l'éducation en Afrique. Les préoccupations environnementales et la nécessité de protéger la planète en vue d'un développement durable ont été des questions clés identifiées, de même que l'héritage culturel, la paix et la démocratie.

2.0 SESSIONS DE GROUPES

Six sessions de groupes au total, dont trois se sont déroulées simultanément. Les participants ont choisi d'assister à deux des sessions et les modérateurs ont présenté leurs rapports le deuxième jour. Les résumés des rapports sont les suivants:

2.1.2.1 TRANSFORMER DU SYSTÈME DE L'ÉDUCATION POUR ACCÉLÉRER LES PROGRÈS SUR LES OBJECTIFS DE L'ODD 4 EN AFRIQUE



Orateur:
M. Ali-Mohamed Sinane

Modérateur:
Rosy Agoi (SG, Ouganda)

Introduction:

M. Ali-Mohamed Sinane, Spécialiste de Programme au Bureau Régional Multisectoriel

de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest (Cluster Education Planning & SDG4 Coordination), est intervenu au cours de cette session de groupes.

La discussion de la session était principalement basée sur le rapport sur l'avenir de l'éducation, qui appelle à un nouveau contrat social pour l'éducation. Ce contrat social nous invite à penser différemment de l'apprentissage et les relations entre les apprenants, les enseignants, le savoir et le monde. Les principes fondamentaux du rapport sont les suivants :

- Garantir le droit à une éducation de qualité tout au long de la vie et
- Renforcer l'éducation en tant qu'entreprise publique et bien commun.

Certains des principaux moteurs de la transformation du système de l'éducation ont été mis en évidence :

- *La pédagogie devrait être organisée autour des principes de coopération, de collaboration et de solidarité ;*
- *Les programmes devraient mettre l'accent sur l'apprentissage écologique, interculturel et interdisciplinaire qui aideront les étudiants à accéder aux connaissances et à les produire tout en développant leur capacité à les critiquer et à les appliquer ;*
- *L'enseignement devrait être davantage professionnalisé en tant qu'entreprise collaborative où les enseignants sont reconnus pour leur travail en tant que producteurs de connaissances et figures clés de la transformation éducative et sociale ;*
- *Les écoles devraient être des sites éducatifs protégés en raison de l'inclusion, de l'équité et du bien-être individuel et collectif qu'elles soutiennent - et également faire de réinvention pour mieux promouvoir la transformation du monde vers un avenir plus juste, plus équitable et plus durable ;*
- *Nous devrions profiter des opportunités éducatives qui se présentent tout au long de la vie et dans différents espaces culturels et sociaux, et les développer.*





Session de discussion

- Les participants ont convenu que l'Afrique et le monde ne peuvent pas transformer leurs systèmes éducatifs sans investir massivement dans la technologie numérique. Ainsi, les leçons tirées de la pandémie de Covid-19 doivent nous guider pour que nos systèmes éducatifs soient capables de résister aux crises futures.
- En outre, il a été convenu que la mobilisation des ressources nationales pour combler le déficit de financement dans le secteur de l'éducation doit être poursuivie par tous les pays africains, car le soutien financier de l'Occident n'est plus assuré.
- Tous ont convenu que l'indigénisation de nos systèmes éducatifs est la voie la plus sûre et que les NATCOMS ont un rôle clé à jouer dans la transformation de l'éducation.

Conclusion

A la fin de cette session, les participants ont convenu de partager le rapport et les leçons tirées de cette réunion avec leurs gouvernements dans un premier temps, et de continuer à fournir à leurs gouvernements de riches informations provenant des réseaux de l'UNESCO concernant les nombreuses bonnes pratiques ou modèles innovants que l'on peut trouver en Afrique.

2.2 2.2 CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ POUR LA PAIX ET LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Orateur:

Professeur Alfred Oteng-Yeboah

Modérateur:

Mme Elia Bila (SG, Mozambique)

Introduction:

Le thème de la présentation était la conservation de la biodiversité pour la paix et le développement en Afrique, et l'orateur était le professeur Alfred Oteng-Yeboah, écologiste Ghanéen et professeur à l'université du Ghana, Legon.

Séance d'information:

- Professeur Oteng a déclaré au début de la session très interactive que notre planète change et que les hommes sont responsables de ces changements. La désertification, la diversité biologique et les ressources génétiques qui la sous-tendent, la dégradation des sols et la désertification, ainsi que le changement climatique et le réchauffement de la planète qui l'accompagne sont les trois défis environnementaux les plus délicats et les plus importants auxquels le monde est confronté aujourd'hui.
- Il a déclaré que pour répondre à ces défis, des actions et des efforts sont nécessaires aux niveaux

internationaux, régional et mondial. Il a souligné que la probabilité de conflits et de tensions entre les nations augmenterait face aux problèmes environnementaux, c'est pourquoi nous devons défendre et garantir la paix, le développement et la protection de la biodiversité en Afrique.

- Professeur Oteng-Yeboah a souligné la nécessité de considérer sérieusement la variété biologique, en notant qu'il ne s'agit pas seulement d'une idée des sciences naturelles, mais aussi d'une notion des sciences sociales. Pour appuyer son argument, le Professeur a exhibé deux cartes - la carte politique et la répartition des ressources biologiques/systèmes écologiques à travers l'Afrique. Il a été noté que chacun dans ce monde dépend entièrement des écosystèmes de la Terre et des services qu'ils fournissent, tels que la nourriture, l'eau, la régulation du climat, la gestion des maladies, l'épanouissement spirituel et les



ressources esthétiques.

- La préservation ou la restauration de l'environnement naturel est l'objectif de la conservation de la biodiversité, selon le professeur Oteng. Il a expliqué que les régions maritimes et océaniques, les réserves de biosphère, les parcs nationaux protégés et les sites Ramsar sont des exemples de zones de conservation in situ en Afrique, tandis que les habitats ex situ comprennent les musées, les vergers, les jardins de recherche et les piscines.

- En comprenant la conservation de la biodiversité, les Commissions Nationales pour l'UNESCO sont encouragées à contribuer à la prévention et à la réduction des facteurs directs et indirects de la perte de biodiversité dans les activités de

Conclusion

Les pays doivent veiller à ce que des études d'impact sur l'environnement soient réalisées avant d'entreprendre le développement d'infrastructures ou l'exploitation de ressources dans les zones protégées.

Il a également demandé aux pays de veiller à ce que les jeunes jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité et la création d'emplois verts.

développement et à travailler plutôt à la promotion de sa conservation.

- Il a demandé que nous fassions participer le public et la communauté par le biais d'une éducation à la sensibilisation afin qu'ils fassent partie des programmes, ajoutant que si nous devons désigner des zones en tant que réserves de biosphère, nous devons obtenir le consentement des populations locales car elles dépendent de ces zones pour leur subsistance.

- Il a également déclaré que des institutions fortes qui défendent l'État de droit sont nécessaires, en particulier lorsque les politiciens sont en conflit avec les efforts de conservation de la biodiversité.



2.3 UTILISATION PÉDAGOGIQUE DU PROJET HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE (HGA)

Orateur:

Dr. James Gichiah Njogu

Modérateur:

Dr Mohammed Kamanda (SG, Sierra Leone)

Introduction:

James Gichiah Njogu, SG adjoint, NATCOM kenyan, et le modérateur était le Dr. Mohammed Kamanda, SG, NATCOM Sierra-Léonais. Le Dr Njogu a fait part de l'expérience du Kenya dans l'élaboration des matrices d'intégration de l'Histoire Générale de l'Afrique (HGA).

Les neuf piliers centraux des matrices éducatives de la HGA sont les suivants;

- L'Afrique, les origines de l'humanité et des civilisations ;
- Civilisations et cultures de l'Afrique ancienne ;
- États, royaumes, empires et autres formes d'organisation sociale et politique ;

- Servitude, traite négrière, esclavage et mouvements de libération ;
- Dynamique interne du 17ème au 19ème siècle ;
- Colonisation, résistance et mouvements de libération ;
- Émergence de nouveaux États Africains et création de l'Union Africaine ;
- L'Afrique et les nouveaux défis et
- Diasporas Africaines.

Information Session:

Lors de l'élaboration des matrices d'intégration de la HGA, Dr Njogu a noté que les 9 piliers fondamentaux du programme d'Études Basé sur les Compétences (CBC) au Kenya ont été définis et ordonnés à travers les

différents niveaux d'éducation.

En outre, pour intégrer l'HGA dans les dimensions formelle, non formelle et informelle de l'apprentissage, il a expliqué que les concepteurs de programmes scolaires sont censés utiliser ces matrices comme ressource.

Étant donné que les matrices donnent des conseils sur la manière dont les plateformes non formelles et informelles peuvent être utilisées pour compléter les messages de l'HGA à l'intention des éducateurs lorsqu'ils dispensent des cours dans différentes matières, elles devraient aider les concepteurs de programmes à identifier intentionnellement les concepts de l'HGA qui peuvent être intégrés dans les différentes matières lors de l'élaboration des programmes d'études.

Session de discussion:

Les participants ont convenu que, tout en tenant compte des efforts de coopération de toutes les parties impliquées dans l'élaboration d'un programme d'études et en gardant à l'esprit les caractéristiques uniques des autres pays africains, ces derniers devraient tirer des leçons de l'expérience kenyane et envisager les prochaines étapes. En outre, les programmes d'études de la Corne de l'Afrique ne devraient pas se limiter aux forces, aux conséquences et aux leçons de la traite des esclaves. Il devrait intégrer des croyances, des connaissances et des compétences concrètes pour aider les élèves à transcender leurs stéréotypes et préjugés raciaux.

Conclusion:

Il a encouragé tous les pays Africains à intégrer ce thème dans leurs programmes d'études.

Il est significatif que l'Institut kenyan de développement des programmes scolaires ait estimé que le matériel de l'HGA pouvait être utilisé de la manière dont il l'est lors de la conception du programme scolaire kenyan. Une comparaison avec l'indice HGA a permis de déterminer que le programme de sciences sociales au Kenya incluait déjà une partie de l'histoire générale de l'Afrique avant le début du travail avec CBC. Le Kenya était en train de modifier son programme d'études ; cette occasion a donc été mise à profit pour intégrer plus en profondeur le contenu de l'HGA. Les pays devraient donc commencer par établir une correspondance entre les programmes d'études existants et l'indice HGA afin d'anticiper toute modification éventuelle.



2.4 L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE EN AFRIQUE : DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DANS UN MONDE EN MUTATION



Orateur:

**Prof. Amal El Fallah
Seghrouchni**

Modérateur:

**Mr. Jamal Eddine El Aloua
(SG, Morocco)**

Introduction:

Le professeur Seghrouchni a expliqué à l'auditoire que le Centre d'IA (Mouvement d'IA) est un projet d'installation de catégorie II à l'Université Mohammed VI du Maroc. Tout en faisant progresser la recherche théorique et pratique, elle encourage les initiatives en matière d'IA en Afrique. En Afrique, l'IA est estimée à 4,5 milliards d'euros.

Séance d'information:

Le professeur Seghrouchni a précisé la signification de l'IA en indiquant qu'il s'agit d'un outil de réflexion sur notre culture et qu'elle utilise les sens du mouvement, de l'interaction, de l'apprentissage artificiel et du raisonnement. Il utilise également des algorithmes, des données et beaucoup de mémoire, ce qui ouvre un large éventail de scénarios potentiels.



Elle a indiqué que parmi les avantages et les opportunités de l'IA figurent l'amélioration de la recherche médicale et scientifique, l'utilisation de drones et de robots pour l'agriculture, qui analysent la santé des sols et des plantes, la lutte contre les inégalités en matière d'éducation - certains drones sont utilisés pour détecter les situations d'agression dans les écoles -, la prévention de la criminalité - données biométriques et prédiction de la situation.

Session de discussion:

Obstacles à l'évolution de l'IA en Afrique

Le professeur Seghrouchni regrette que les problèmes sociétaux tels que la déshumanisation et la suppression des emplois publics, les problèmes techniques liés aux données et aux algorithmes, les problèmes financiers et les problèmes de talents ne soient que quelques-unes des difficultés auxquelles sont confrontés les défis artificiels.

Elle a souligné que les préoccupations éthiques telles que la protection de la vie privée, la performance, l'équité, la transparence, la sécurité, la durabilité environnementale et l'autonomie stratégique doivent être prises en compte lors de la mise en œuvre de l'IA en Afrique. Les discussions ont également porté sur la question de savoir si l'Afrique est préparée à l'IA et comment sa diffusion influencera les possibilités d'emploi et de carrière. Les participants se sont une nouvelle fois inquiétés de l'état de préparation des infrastructures, des capacités et de l'utilisation des talents africains, ainsi que de la capacité de l'UNESCO à soutenir les États membres et de

la capacité de l'Union Africaine à adopter l'IA.

En réponse à ces préoccupations, le professeur Seghrouchni a fait remarquer que bien qu'il existe une forte perception/crainte de pertes d'emplois, il est prouvé qu'environ 60 millions d'emplois sont créés grâce à l'IA, à la science des données et à l'automatisation. Elle a ajouté que pour suivre l'évolution rapide des tendances mondiales en matière de technologie, des formations et des cours de recyclage sont nécessaires.

Elle a également recommandé aux Africains de créer des cadres, des stratégies et des approches créatives pour intégrer l'IA tout en se concentrant sur l'adoption de la recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA par les États Africains. En outre, le professeur Seghrouchni a insisté sur l'harmonisation des réglementations en matière de cybersécurité et de protection des données dans toute l'Afrique.

Conclusion

Dans sa conclusion, elle a rappelé aux participants l'importance de l'utilisation de l'IA de manière humaniste et éthique pour la recherche, la création d'emplois et le progrès en général. Les États Membres d'Afrique ont été invités à créer des cadres appropriés pour prévenir les abus, la dépendance, les problèmes de confidentialité des données et les algorithmes dangereux, tout en réalisant des investissements importants dans les infrastructures pour l'intégration de l'IA dans les programmes d'études, la recherche universitaire et les entreprises en Afrique. Contribuer à la gestion des connaissances et à la diffusion des meilleures pratiques en matière d'IA dans toute l'Afrique. Elle a conclu en indiquant que le mouvement d'IA au Maroc est idéalement situé pour fournir l'assistance requise.

2.5 PLURALISME DES MÉDIAS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE

Orateur:

Dr. Abena Anin Yeboah-Banin

Modérateur:

Ms. Maimuna Sidibeh (SG, Gambia)

Introduction:

Abena Anin Yeboah-Banin de l'Université du Ghana, Legon-Accra, Ghana et modérée par Mme Maimuna Sidibeh (SG, Gambie).



Séance d'information:

Les hypothèses générales qui ont sous-tendu la présentation étaient que l'Afrique souhaite que l'agenda de son peuple (2063) soit respecté et que les médias pluriels soient un moyen d'y parvenir. En outre, les pays Africains partagent les points communs dans leur histoire, leur vie contemporaine et leur avenir et, enfin, les leçons tirées d'un pays Africain peuvent s'étendre à d'autres pays en raison de ces points communs.

Dr. Abena a souligné avec éloquence l'évolution des médias au Ghana en établissant les progrès réalisés par les médias. Elle a établi un lien entre ces progrès et le pluralisme des médias, le Ghana étant passé, en 1993, d'un radiodiffuseur national et de quelques journaux à près de 500 stations de radio, plus de 150 chaînes de télévision et plusieurs journaux à l'heure actuelle.

Madam Abena a également souligné que le pluralisme des médias était essentiel à la pratique d'une démocratie durable, car il permet aux citoyens de contribuer au discours national. Elle a évoqué l'influence négative des médias sur la société et l'a corroborée par un fait divers concernant un cas de meurtre. Le pluralisme des médias, l'emprise des intérêts économiques, le contenu éditorial et les garanties réglementaires sont les fondements thématiques du pluralisme des médias tel qu'il est défendu par l'orateur. Dr Abena a fait allusion à la prédominance du discours politique dans notre espace médiatique et l'a étayé par les conclusions de la Fondation des médias pour l'Afrique de l'Ouest (MFWA), qui indique qu'environ un tiers de nos chaînes de médias appartiennent à des caïds politiques et que, par conséquent,

ces chaînes influencent le contenu diffusé sur leurs ondes.

En ce qui concerne l'accaparement par des intérêts économiques, l'orateur a indiqué qu'il y a trop de stations de radio desservant une population relativement petite, mais qu'il n'y a pas de soutien de la part du gouvernement ou de politiques visant à soutenir la viabilité des médias. Cela a poussé les médias à s'engager littéralement dans certaines choses (qu'elles soient contraires à l'éthique ou inappropriées) juste pour faire des bénéfices afin de soutenir la production. L'orateur a indiqué que les médias sont contraints d'importer du contenu, alors qu'ils diffusaient jusqu'à présent du contenu adapté au contexte local. Selon elle, cela est susceptible d'influencer le comportement des téléspectateurs qui sont constamment en contact avec ce type de contenu.

M. Abena a fait valoir que les médias au Ghana sont confrontés à des défis posés par les responsabilités des deux agences gouvernementales de régulation – L'Office National de la Communication (NCA), qui supervise l'attribution des fréquences, et la Commission Nationale de Médias (NMC), qui supervise le contenu, mais les deux institutions n'ont pas le pouvoir de rappeler les médias à l'ordre. Sur la base des discussions précédentes, l'orateur a suggéré que des cadres réglementaires garantissant la liberté d'expression et l'indépendance des médias soient mis en œuvre de manière efficace. Elle a plaidé en faveur d'un règlement qui crée une synergie entre les responsabilités de surveillance du NMC et de la NCA en raison de la concentration des médias.

Session de discussion:

Les participants ont demandé à l'expansion et à l'augmentation du financement de la radiodiffusion publique. D'autres participants ont également demandé une formation professionnelle pour les journalistes afin de les aider à créer un contenu de qualité dans une perspective holistique. Les participants se sont également interrogés sur la valeur du journalisme d'investigation ou d'infiltration. La nécessité d'utiliser la radio communautaire pour promouvoir le développement de la jeunesse a été soulignée par tous les participants. Dans le contexte ghanéen, Dr. Abena a fait appel à l'adoption de la loi sur la radiodiffusion.

Conclusion:

The speaker concluded by calling on media owners and media association to work to L'orateur a conclu en appelant les propriétaires de médias et les associations de médias à œuvrer pour que le pluralisme des médias soutienne le développement de l'Afrique et ne le fasse pas dérailler.



2.6 REDÉFINIR LA GESTION DU PATRIMOINE EN AFRIQUE



Orateur:

Dr. Pascall Taruvinga



Modérateur:

Mr. Rod April (SG-Namibia)

Introduction:

Pascall Taruvinga est intervenu au cours de cette session modérée par M. Rod April (SG-Namibie) et avec comme thème la redéfinition de la gestion du patrimoine en Afrique.

Séance d'information:

Le thème est basé sur l'idée que les héritages africains uniques ont plus de signification locale que de substance globale ou universelle, et qu'il est donc crucial de reconnaître et de promouvoir cet impact dans toutes les facettes de la vie africaine. Pour éviter que l'héritage ne soit un îlot dans une mer de difficultés, il faut des méthodes pluridisciplinaires et interdisciplinaires.

Dr Taruvinga a présenté au public le développement de la gestion du patrimoine africain, y compris les systèmes de connaissances indigènes, les systèmes de gestion basés sur l'État, les systèmes du patrimoine mondial et les systèmes de gestion intégrée. L'importance de la politique, des lieux patrimoniaux, de la conservation et du développement, ainsi que de la gestion inclusive du patrimoine a été soulignée. Un programme ascendant pour l'Afrique a également été souligné, impliquant les parties prenantes au niveau local.

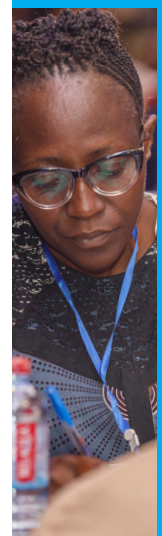
Session de discussion:

Les participants se sont accordés sur le fait qu'en Afrique, le patrimoine est d'abord local avant d'être universel ou international et que le patrimoine doit d'abord avoir un sens au niveau local avant d'être mondialisé en fonction des perspectives des experts et des institutions par rapport aux points de vue des populations locales. Par conséquent, la culture, la nature et la société sont des partenaires inséparables en Afrique. Ainsi, pour favoriser l'innovation et la créativité, les stratégies de conservation devraient intégrer les concepts africains de conservation. En conséquence, la communauté d'accueil et le patrimoine lui-même doivent bénéficier de la conservation et du développement des biens patrimoniaux.

Selon M. Taruvinga, la transformation du paysage patrimonial de l'Afrique est le résultat de notre propre engagement à changer les secteurs et les industries du patrimoine du continent. Il est donc nécessaire de démanteler les barrières politiques, juridiques, sociales et culturelles enracinées dans notre société, et nous devrions commencer à agir différemment afin d'anticiper des résultats différents dans le secteur du patrimoine africain. La priorité accordée à l'industrie et au secteur historiques en fait partie.

Les systèmes de connaissances autochtones ont également été mis en évidence comme une ressource cruciale qui n'a pas été pleinement utilisée pour aborder les questions de durabilité dans la gestion du patrimoine. Ces systèmes comprennent, entre autres, la localisation et l'appropriation du patrimoine, le développement d'approches participatives, l'inclusion sociale et économique et l'innovation. M. Taruvinga a exhorté les nations à passer d'un programme de l'aval à l'amont à un programme de l'amont à l'aval, où l'implication de la communauté est le moteur de la gestion du patrimoine. Pour réduire les tensions et les conflits sur les sites du patrimoine où il y a des litiges juridiques, l'orateur a déclaré que les institutions culturelles devraient créer des moyens stratégiques pour résoudre les désaccords sur les sites du patrimoine.

Il a été suggéré de créer des alliances stratégiques entre et parmi les universités, les institutions historiques et les communautés locales afin de maximiser les avantages de l'éducation au patrimoine.



M. Taruvinga a fait d'importantes suggestions, notamment en mettant l'accent sur la création de passerelles au sein du patrimoine africain et en faveur de celui-ci. De plus, il est essentiel de décoloniser les industries du patrimoine et d'exercer une influence sur elles. Il est également nécessaire d'étudier les méthodes de gestion du patrimoine d'un point de vue commercial. En outre, les États ont été invités à développer des approches originales et imaginatives pour la gestion des sites historiques. Les Africains ont été invités à inclure les jeunes et les femmes dans les projets historiques, à utiliser la discussion pour résoudre les problèmes plutôt que de recourir à la contestation, etc. Les communautés devraient à nouveau se voir accorder la priorité dans la gestion du patrimoine afin d'en assurer la durabilité. À cet égard, les communautés doivent être impliquées à tous les niveaux de la prise de décision.

Par ailleurs, il a été discuté que les institutions patrimoniales devraient être en mesure de faire pression sur les ministères et le gouvernement sur l'importance du patrimoine et sa contribution au PIB du pays pour être en mesure d'obtenir le soutien nécessaire de la part du gouvernement. Les États membres sont encouragés à explorer le concept de patrimoine intelligent. Il s'agit notamment de prendre

en compte les villes intelligentes, la numérisation et la numérisation des sites patrimoniaux. Il a été recommandé de renforcer les capacités des institutions africaines du patrimoine sur les questions relatives au patrimoine mondial, telles que la préparation d'un dossier de proposition d'inscription, la protection des sites du patrimoine mondial et l'engagement des jeunes et des femmes sur les sites du patrimoine mondial.

En ce qui concerne la question de la restitution et du retour des biens culturels, les points suivants ont été mis en évidence : création d'une base de données utile et exhaustive sur les collections ; amélioration des installations et des infrastructures de collecte ; renforcement des capacités en matière de renseignements sur la criminalité liée au patrimoine ; incitation et maintien des capacités ; et adoption d'approches préventives.

Conclusion

M. Taruvinga a souligné que les comités nationaux sont des agents de changement et des personnes influentes et qu'ils devraient commencer à se positionner de manière à avoir un impact durable sur la gestion du patrimoine dans leur pays et en Afrique. La conversation s'est ainsi achevée.



3.0 SESSIONS SPECIALES SUR LES CENTRES DE CATEGORIE II ET AUTRES PROGRAMMES DE L'UNESCO AU GHANA

Les représentants des centres de catégorie II au Ghana ont profité de cet événement pour informer les participants sur leurs organisations.

3.1 INSTITUT DES SCIENCES MATHÉMATIQUES- GHANA (AIMS-GHANA) - MME. ADELAIDE ASANTEWAA ASANTE



Mme Asantewaa a exhorté NATCOMS à travailler avec AIMS sur la formation ciblée par pays, la création de campus satellites, les postes de chercheurs invités et d'associés de recherche/postdocs, le programme pour les filles en mathématiques et en sciences, le programme d'immersion dans l'industrie/ HIH, et l'introduction de didacticiels dans les nations africaines.

L'objectif d'AIMS Ghana, qui a été fondé en 2018 en tant que centre d'excellence de catégorie II, a été de mener le développement de l'Afrique par le biais d'un enseignement scientifique créatif, d'une technologie de pointe et de découvertes révolutionnaires. Comme l'a déclaré Mme Adelaide Asantewaa Asante, Directrice des opérations, AIMS-Ghana a pour objectif de fournir aux meilleurs étudiants d'Afrique les outils nécessaires pour réussir en tant que penseurs indépendants, résolveurs de problèmes et innovateurs qui peuvent faire progresser l'indépendance économique, éducative et scientifique future du continent. Depuis 2015, l'AIMS a produit une quantité impressionnante de travaux à travers le continent et dispose de centres d'excellence au Sénégal, au Ghana, au Cameroun, au Rwanda et en Afrique du Sud, ainsi que de centres de recherche et de Leaders, d'initiatives industrielles, d'une formation des enseignants tenant compte du genre, de Quantum Leap Africa et du Next Einstein Forum.

Elle a donné un aperçu des programmes proposés par AIMS Ghana, notamment le Master en sciences mathématiques et le Master en mathématiques pour enseignants (MMST) d'AIMS. Le développement de la jeunesse en Afrique et au-delà est un élément clé du plan stratégique décennal d'AIMS. L'accent sera donc mis sur les entreprises, l'emploi, le développement économique, le gouvernement, les ONG, la santé, l'éducation et la bonne gouvernance.

Mme Asantewaa a exhorté NATCOMS à travailler avec AIMS sur la formation ciblée par pays, la création de campus satellites, les postes de chercheurs invités et d'associés de recherche/postdocs, le programme pour les filles en mathématiques et en sciences, le programme d'immersion dans l'industrie/ HIH, et l'introduction de didacticiels dans les nations africaines.

3.2 L'INSTITUT DE PLANIFICATION ET D'ADMINISTRATION DE L'ÉDUCATION (IEPA) - DR. MICHAEL BOAKYE-YIADOM



L'IEPA est une organisation qui se consacre à la réalisation de l'ODD 4, et elle estime qu'il est indispensable de travailler en partenariat avec toutes les parties prenantes. Toute forme de coopération susceptible de faire progresser les objectifs de l'IEPA est encouragée.

Le Directeur Général de l'Institut de Planification et d'Administration de l'Éducation (IEPA), Dr Michael Boakye-Yiadom, a profité de l'occasion pour présenter un bref historique de l'IEPA ainsi que ses objectifs, sa vision et ses valeurs fondamentales.

Fondé en 1975, l'IEPA a pour mission d'améliorer les compétences des dirigeants, des administrateurs et des planificateurs de l'éducation dans la sous-région Ouest-Africaine, d'aider les Ministères de l'Éducation de la sous-région à planifier, élaborer et

mettre en œuvre des politiques sectorielles, d'encourager la recherche de pointe, l'innovation et le conseil en matière de prestation de services éducatifs, et de fournir un forum aux experts de l'éducation de la sous-région et de les mobiliser pour examiner les questions d'éducation.



3.3 LA DÉSIGNATION PAR L'UNESCO DE LA CAPITALE MONDIALE DU LIVRE D'ACCRA- MADAME ERNESTICIA LARTEY ASUINURA



... projets ... comprennent la promotion de la lecture, ... le développement de l'industrie du livre, la promotion des compétences créatives, la promotion des droits de l'homme fondamentaux, la promotion de l'accès à l'information et aux livres, et la promotion des arts et de la culture ...

Le Ghana a profité de l'occasion pour informer les délégués de la désignation d'Accra comme Capitale Mondiale du Livre pour le compte de l'année 2023. Le Conseil de Développement du Livre du Ghana, l'agence chargée de la commémoration de la Capitale Mondiale du Livre, a informé les participants des activités prévues pour la commémoration pendant l'année en cours (23 avril 2023 - 22 avril 2024). La commémoration portera sur le thème "Lire pour Unir les Esprits au Service du Progrès Social".

Les projets retenus pour l'année comprennent la promotion de la lecture, (fourniture d'infrastructures), le développement de l'industrie du livre, la promotion des compétences créatives, la promotion des droits de l'homme fondamentaux, la promotion de l'accès à l'information et aux livres, et la promotion des arts et de la culture, tous budgétisés pour un coût total de 3 millions de dollars américains.





4.0 PROMOUVOIR LA COOPERATION ENTRE LES COMMISSIONS NATIONALES DE L'UNESCO

4.1 COOPÉRATION AVEC LES NATCOMS - OPPORTUNITÉS ET LEÇONS TIRÉES

Cette session a donné lieu à des présentations consacrées à la coopération entre les NATCOM et avec les désignations de l'UNESCO.

Présentation 1:

Coopération avec NATCOMS - Opportunités et leçons

Nom de l'intervenant:

Mlle. Jeannine Hausmann, Commission Nationale Allemande)

Au cours de cette session, la Commission Nationale Allemande a engagé les délégués dans une discussion sur la coopération avec les NATCOM - Opportunités et leçons. La Commission Allemande était représentée par Mlle. Jeannine Hausmann.

Selon l'oratrice, la Commission Nationale Allemande travaille avec les Commissions Nationales de l'Afrique de l'Est et Australe depuis 2008 et 2012, respectivement. Le partenariat vise à soutenir les comités nationaux dans l'amélioration de leur cadre institutionnel, à encourager la coopération bilatérale et internationale et à les aider à devenir plus visibles au public, aux agences gouvernementales et à l'UNESCO.

Selon Mlle. Jeanine (Cheffe de Division - Coopération Internationale et sujets émergents), la Commission Nationale Allemande soutient les réunions sous-régionales en Afrique orientale et australe, des projets de coopération bilatérale, des programmes parrainés par des tiers, des jeunes volontaires et des initiatives spéciales.

Elle a ensuite donné des exemples de cadres de projets MAB SADC soutenus par l'Agence Fédérale pour la Conservation de la Nature. L'objectif de ce projet était de promouvoir la désignation de futures réserves de biosphère de l'UNESCO ainsi que l'assurance qualité et l'amélioration des réserves de biosphère de l'UNESCO existantes.

Elle a conclu en invitant les participants à envisager des possibilités telles que les réunions sous-régionales des commissions nationales, qui sont importantes pour les efforts de collaboration. Indiquant que des partenaires très engagés sont nécessaires à la réussite du projet. Elle a poursuivi en disant qu'il existe des possibilités pour les partenaires de partager leurs connaissances.

La Commission Nationale Allemande travaille avec les Commissions Nationales d'Afrique de l'Est et Australe depuis 2008 et 2012, respectivement. Le partenariat vise à soutenir les comités nationaux dans l'amélioration de leur cadre institutionnel, à encourager la coopération bilatérale et internationale et à les aider à devenir plus visibles au public, aux agences gouvernementales et à l'UNESCO.



Selon l'oratrice, la Commission Nationale Allemande travaille avec les Commissions Nationales de l'Afrique de l'Est et Australe depuis 2008 et 2012, respectivement.

Le partenariat vise à soutenir les comités nationaux dans l'amélioration de leur cadre institutionnel, à encourager la coopération bilatérale et internationale et à les aider à devenir plus visibles au public, aux agences gouvernementales et à l'UNESCO.



4.2 COOPÉRATION ÉDUCATIVE - L'EXPÉRIENCE DU PROGRAMME BRIDGE



Présentation 2:
Coopération éducative - L'expérience du programme Bridge

Présentateur:
Dr. Jihon Kim (Spécialiste du programme, Division de Programme de Transition, Commission Nationale Coréenne)

La présentation sur le sujet a été faite par Dr. Jihon Kim (Spécialiste de Programme, Division du Programme de Transition), Commission Nationale Coréenne pour l'UNESCO. La présentation a consisté en une vue d'ensemble, un historique et des réalisations.

Selon Dr Kim, le programme "Bridge Africa" vise à accroître le nombre de personnes marginalisées en Afrique subsaharienne qui n'ont accès à des possibilités d'apprentissage de haute qualité. Le programme devait donc produire les résultats suivants : amélioration de l'environnement d'apprentissage dans les centres d'apprentissage de proximité (CLC), mise en œuvre du programme d'éducation des CLC, développement des capacités des enseignants des CLC, distribution de matériel d'apprentissage, développement des capacités des enseignants des CLC et fonctionnement du Comité National de Bridge (BNC).

L'initiative des centres d'apprentissage de proximité, mise sur pied dans huit pays d'Afrique subsaharienne, avait pour principal partenaire les Commissions Nationales de l'UNESCO. Ses principaux objectifs étaient d'améliorer les conditions d'apprentissage, de diffuser des ressources pédagogiques et de former les enseignants.

Elle a mentionné que la période d'essai du programme "Bridge Africa" s'est déroulée de 2010 à 2012, tout en retraçant son histoire. Le programme international de développement de l'éducation basé sur les CVX devait être adapté au cours de la période 2013-2015. Enfin, le programme Africa Bridge en coopération avec les Commissions Nationales s'est déroulé de 2016 à 2020.

Selon Dr Kim, les principales réussites ont été de fournir aux groupes marginalisés d'Afrique subsaharienne une éducation de haute qualité au Malawi, au Lesotho, en Zambie, au Rwanda, au Botswana et en Eswatini, ce qui a augmenté les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie et favorisé la durabilité de l'éducation non formelle. D'une manière générale, l'accès à l'éducation non formelle et sa qualité se sont améliorés, de même que le renforcement des capacités de la Commission Nationale Coréenne de l'UNESCO et des Commissions Nationales Africaines.

En conclusion de sa présentation, elle a exhorté les Commissions Nationales Africaines et Coréennes à renforcer leur collaboration (mise en œuvre de projets coopératifs entre et parmi les Commissions Nationales avec l'aide des organisations gouvernementales concernées, publication de rapports conjoints, création d'effets de synergie tels que des réunions de haut niveau, etc. En outre, elle a appelé à la coopération afin de garantir les droits à l'éducation des groupes les plus défavorisés qui ne sont pas inclus dans l'éducation formelle.



5.0 LE RÔLE DES COMMISSIONS NATIONALES DE L'UNESCO



Présentateur:

M. Alexandre Navarro (Commission Nationale Française)

Rôle et missions des Commissions Nationales de l'UNESCO- Commission Nationale Française

Concernant la stratégie à moyen terme de l'UNESCO à l'horizon 2022-2029 (41 C/4), M. Navarro a expliqué que le Directeur Général et les organes directeurs aspirent depuis longtemps à une transformation de l'Organisation qui soit stratégique et globale, lui permettant de mieux répondre aux nouveaux défis du XXI^e siècle.

A ce titre, conformément à l'autorité qui leur est conférée par l'article VII de l'Acte Constitutif de l'UNESCO, M. Navarro a indiqué que les Commissions Nationales de l'UNESCO, qui assurent la liaison entre les États Membres, le Secrétariat, les unités hors Siège et les différents partenaires de la société civile, sont appelées à jouer un rôle crucial dans ce contexte afin de soutenir et assurer le succès de cette importante réforme en cours.

Il a poursuivi en indiquant que le 75^e anniversaire de l'UNESCO en 2020 a servi d'impulsion à l'inventaire du rôle et des responsabilités attendus d'une Commission Nationale car il est plus que jamais crucial de mieux comprendre la valeur ajoutée qui soutient les actions de l'UNESCO et d'identifier, le cas échéant, les améliorations potentielles à cet égard au bénéfice de l'ensemble du réseau.

Il a évoqué la charge de travail des NATCOM et le partage des tâches, parfois avec le Secrétariat. Il a profité de l'occasion pour accroître l'intérêt et la visibilité du travail de la Commission Nationale auprès des partenaires et acteurs potentiels de la société civile, des agences gouvernementales et du grand public.

M. Navarro a identifié les responsabilités des NATCOM comme étant la liaison, la coordination, la consultation, la représentation, l'exécution et l'information, en se basant sur la charte de l'UNESCO, les résolutions de la conférence générale, les rapports d'activité annuels, les guides de pratique, le document sur l'architecture des commissions nationales et d'autres documents de référence du secrétariat.

Le lien vers le document complet est le suivant:

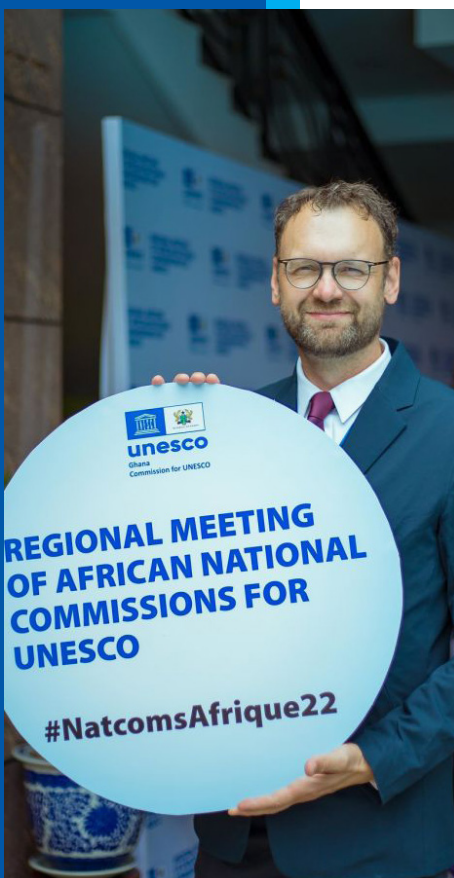
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374460>



... le 75^e anniversaire de l'UNESCO en 2020 a servi d'impulsion à l'inventaire du rôle et des responsabilités attendus d'une commission nationale car il est plus que jamais crucial de mieux comprendre la valeur ajoutée qui soutient les actions de l'UNESCO et d'identifier, le cas échéant, les améliorations potentielles à cet égard au bénéfice de l'ensemble du réseau.



La Commission Nationale Canadienne promeut les réseaux et les désignations par la coordination, la gouvernance, le rôle d'intermédiaire avec l'UNESCO, l'établissement de liens avec d'autres nations, les contacts avec les gouvernements, l'amélioration de la connaissance et de la visibilité du public, et la publication. En particulier, là où il n'y a pas d'ONG, a-t-il noté, les commissions nationales canadiennes organisent des comités consultatifs dans le domaine de la nomination ou de la convocation.



5.1 PROMOUVOIR ET SOUTENIR LES DÉSIGNATIONS ET RÉSEAUX DE L'UNESCO

Présentateur:

M. David Schimpky (Commission Canadienne de l'UNESCO)

M. David Schimpky, de la Commission Canadienne de l'UNESCO, a fait une présentation sur le thème de la promotion et du soutien des désignations et des réseaux de l'UNESCO. Il a informé les délégués de la création et de la structure de la Commission Canadienne de l'UNESCO. Il a également évoqué les objectifs et les priorités stratégiques qui visent à adapter les objectifs de l'UNESCO au contexte Canadien.

Sous la direction de Mme Roda Muse, Secrétaire Générale du Réseau Canadien des Réserves de Biosphère, le Réseau des Leaders de l'UNESCO, les Réseaux des Désignations et des Géo parcs et le Réseau des Villes Créatives de l'UNESCO sont les désignations actuelles de l'UNESCO au Canada. Parmi les autres réseaux ou comités, citons le Comité Mémoire du Monde, la Coalition des Municipalités Inclusives, le ASPnet (Réseau des Écoles de l'UNESCO), le réseau UNEVOC et le Groupe Consultatif de la Jeunesse.

Selon lui, la Commission Nationale a des relations et des connaissances locales qui peuvent aider à mettre en relation les désignations avec des personnes au sein des gouvernements nationaux ou des ONG. Une fois de plus, grâce à un financement, les comités nationaux peuvent remplir leur mission de conseil auprès de leurs gouvernements nationaux, de leurs délégations permanentes et de l'UNESCO.

Selon lui, la Commission Nationale Canadienne promeut les réseaux et les désignations par la coordination, la gouvernance, le rôle d'intermédiaire avec l'UNESCO, l'établissement de liens avec d'autres nations, les contacts avec les gouvernements, l'amélioration de la connaissance et de la visibilité du public et la publication. En particulier lorsqu'il n'y a pas d'ONG, a-t-il noté, les Commissions Nationales Canadiennes organisent des comités consultatifs dans le domaine de la nomination ou de la convocation.

En plus d'être en contact avec d'autres nations, les NatComs servent de lien entre l'UNESCO et les réseaux. Il se concentre principalement sur les connexions avec les sites web étrangers, les comités directeurs internationaux, la collaboration en matière de recherche, le soutien aux opportunités de participation à des panels internationaux, des événements, etc. et la diffusion d'informations canadiennes sur les réseaux mondiaux. Les NatComs ont notamment pour mission d'assurer une sensibilisation et une visibilité efficaces du public ainsi que de bonnes relations avec les pouvoirs publics.

M. Schimpky a suggéré d'identifier les possibilités de rassembler les désignations et les réseaux afin de partager les informations, de découvrir leurs besoins et de les aider à devenir plus visibles comme trois moyens de soutenir les désignations. Il a conclu sa présentation en lançant un appel à tous les comités nationaux que lorsqu'ils travaillent avec des désignations et des réseaux, ils doivent le faire en tenant compte du fait que le partenariat signifie que chacun apporte sa contribution, en fonction de ses capacités. En outre, l'UNESCO et les commissions nationales ont beaucoup à apprendre des désignations et des réseaux, et il est essentiel que nous encourageons la diversité tout en construisant les défenses de la paix dans l'esprit des gens.

6.0 VISITE DES CHÂTEAUX D'ELIMINA ET DE CAPE COAST, INSCRITS AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Le mercredi 14 septembre 2022, les participants à la conférence ont visité les châteaux d'Elmina et de Cape Coast, sites ghanéens inscrits au patrimoine Mondial de l'UNESCO. La visite a été organisée en collaboration avec la Compagnie de Développement du Tourisme de Ghana. Le Conseil des Musées et Monuments du Ghana a accueilli les délégués dans les châteaux et des guides ont fait visiter les deux châteaux.



7.0 CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

CONCLUSION ET VOIE À SUIVRE

À l'issue de cette conférence de trois jours, les États membres ont adopté une déclaration - la Déclaration d'Accra - appelant les États membres à contribuer à la mise en œuvre du programme "Priorité globale pour l'Afrique" au profit du continent Africain.

Par la suite, les États membres ont décidé d'en faire une activité bisannuelle qui serait accueillie volontairement par les pays de la Priorité Globale pour l'Afrique.

ÉVALUATION

43% des 58 participants ont estimé que la réunion était bien organisée, ce qui prouve que le niveau d'organisation a satisfait les besoins des participants. En outre, 100 % des participants, ou tous les participants, sont unanime sur le choix des personnes invitées à la réunion.

Pour que la Commission Nationale soit en mesure d'établir des priorités et de participer aux programmes phares de la Priorité Globale pour l'Afrique, 99,7 % des personnes interrogées sont à nouveau tout à fait d'accord pour dire qu'elles se sentent habilitées à mieux faire connaître les cinq programmes phares. Par conséquent, l'effet de la réunion sur les participants est très positif. 25 participants ont dit avoir pris connaissance des meilleures pratiques et qu'ils partageaient ces leçons apprises sur la Priorité Globale pour l'Afrique.

Alors que 82% des participants sont d'accord, 16,6% ne sont pas d'accord ou sont ambivalents sur la question de savoir si le programme de conférence contenait tout le matériel nécessaire à la réunion. Cette réaction suggère que des mesures supplémentaires doivent être prises lors des prochains événements pour garantir que le contenu du programme est pertinent pour tous les participants.

En termes de mobilisation de partenariats, de ressources et de plaidoyer, 83,3 % des personnes interrogées ont déclaré que, dans l'ensemble, la réunion leur avait donné la confiance nécessaire pour devenir les champions nationaux des programmes phares de la Priorité Globale pour l'Afrique. Ces résultats confirment que la conférence a eu un effet bénéfique sur les participants.

36 % des personnes interrogées estiment que le temps n'est pas géré efficacement dans l'ensemble. Lors des prochains événements, la Commission Nationale de Ghana se concentrera sur la gestion efficace du temps.

La collaboration et la communication étant importante, la NATCOM du Ghana est ravie d'annoncer que 100 % des personnes interrogées pensent que l'engagement des participants a été géré de manière efficace.

L'écrasante majorité des participants (91,0 %+) a reconnu que les sessions de groupes étaient une réussite, l'interaction entre les participants était gérée efficacement et que les présentations des orateurs correspondaient aux attentes. Il est encourageant de constater que 100 % des personnes interrogées ont déclaré que l'hébergement, le service dans les chambres, la gastronomie et le service clientèle générale de l'hôtel Tang Palace étaient adéquats.

Selon les personnes interrogées, la Commission Ghanéenne de l'UNESCO devrait poursuivre les actions suivantes lors des prochaines réunions : faire preuve de dextérité organisationnelle et de rapidité dans la gestion et la résolution des problèmes au fur et à mesure qu'ils se présentent ; continuer à prêter attention aux détails ; s'appuyer sur



une coordination efficace ; le dynamisme et la cohésion ; le travail d'équipe et l'esprit d'équipe ; et continuer à faciliter les événements en vue de la réalisation des idéaux de l'UNESCO.

La Commission Ghanéenne de l'UNESCO a reçu les recommandations suivantes concernant les domaines à améliorer pour les réunions futures : une meilleure gestion du temps, une meilleure production audio pour les éditions suivantes et la garantie que tous les SG assistent aux réunions avec au moins un responsable de programme.

Enfin, en réponse à la question de savoir ce que la Commission Ghanéenne de l'UNESCO aurait dû faire, les personnes interrogées ont déclaré que la Commission Nationale du Ghana de l'UNESCO aurait dû inclure une exposition de leurs efforts antérieurs dans les spots pour que tout le monde puisse les voir et en profiter. L'anglais ayant été plus souvent utilisé, la NatCom Ghanéenne devrait à nouveau veiller à ce que les langues autorisées soient utilisées. Vraiment, la traduction n'était assez suffisante. Toutefois, la gestion du temps doit être améliorée et la NatCom du Ghana pourrait accorder aux participants une journée pour visiter Accra lors d'une prochaine réunion.

Pour finir, les conclusions de l'évaluation permettent d'établir que la réunion a été efficace.



Par conséquent, l'effet de la réunion sur les participants est très positif. 25 participants ont dit avoir pris connaissance des meilleures pratiques et qu'ils partageaient ces leçons apprises sur la Priorité Globale pour l'Afrique.



Annexes:

Message de bonne volonté de S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana.

Déclaration de S.E. Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à Accra, à l'occasion de la Conférence Régionale Africaine des Commissions Nationales de l'UNESCO, qui se penche sur le thème de la Priorité Globale pour l'Afrique.

L'organisation de cet événement dans la belle ville d'Accra constitue une nouvelle étape importante dans l'engagement du Ghana en faveur du travail de l'UNESCO et, en particulier, du programme de Priorité Globale pour l'Afrique, auquel le Ghana a eu l'occasion d'apporter une contribution significative lors de ses orientations initiales au début des années 1980.

Aujourd'hui, comme vous le savez, la dynamique du programme "Priorité Afrique" a changé, tant au niveau de ses aspirations continentales que de son orientation stratégique. En effet, notre monde continue d'évoluer, avec des défis nouveaux et complexes, et la Priorité Globale pour l'Afrique doit répondre de manière stratégique aux besoins de cette époque en pleine mutation. Dans ce contexte, le Ghana est heureux d'accueillir cette importante conférence des États Membres d'Afrique afin de redéfinir nos actions collectives vers un programme de mise en œuvre renouvelé à la suite de l'adoption de la nouvelle stratégie opérationnelle lors de la 41^{ème} Conférence Générale de l'UNESCO.

Notre partenariat avec l'UNESCO dans la région Afrique remonte à 1962, l'année où nous avons accueilli le Premier Centre Régional Africain d'Information et de Recherche Pédagogiques. Grâce à ce centre, nous avons apporté une contribution considérable au travail de l'Organisation dans la région Afrique par le biais d'interventions stratégiques visant à promouvoir l'éducation dans la région. Le Ghana a également contribué aux travaux de l'UNESCO et de ses organes directeurs : Le Ghana a été le premier pays Africain au sud du Sahara à être élu Président du Conseil Exécutif et le premier pays Africain à avoir une représentante au Conseil Exécutif de l'UNESCO.

Mesdames et Messieurs, en tant qu'Agence Multilatérale des Nations Unies dotée des domaines de compétence les plus vastes, l'UNESCO doit aujourd'hui répondre aux divers défis auxquels le continent est confronté. Le Ghana est convaincu que cette réunion offre une bonne occasion de discuter de la manière dont les Commissions Nationales Africaines pourraient déployer leurs compétences, leur expertise et leurs réseaux uniques pour s'attaquer aux questions continentales cruciales qui seront abordées lors de cette conférence.

On m'informe que l'une des questions à débattre concerne le pluralisme des médias pour le développement en Afrique. Nous avons toujours soutenu les efforts de l'UNESCO pour construire des médias libres, indépendants et pluralistes et, en particulier, le cadre juridique et les institutions démocratiques qui les soutiennent au niveau national. Nous avons observé avec admiration la contribution de l'UNESCO au fil des ans à la mise en œuvre du plan d'action des Nations Unies pour la sécurité des journalistes et la lutte contre l'impunité. Le gouvernement du Ghana croit fermement au développement dans la liberté. Sans la liberté d'expression et, en particulier, la liberté de la presse, un citoyen informé, actif et engagé ne peut réaliser notre volonté collective de paix et de développement durable.

Pour conclure, Mesdames et Messieurs, je suis heureux de vous informer qu'Accra, la Capitale du Ghana, a été nommée Capitale Mondiale du Livre de l'UNESCO pour 2023, ce qui fait de cette grande ville un membre du prestigieux Réseau des Capitales Mondiales du Livre. Il s'agit d'une reconnaissance des progrès considérables réalisés par le Ghana et l'Afrique dans le développement de l'industrie du livre et des arts créatifs, et nous vous remercions pour vos diverses contributions qui ont rendu cela possible. Le programme d'un an visant à célébrer cet honneur qui nous est fait par l'UNESCO débutera le 23 avril 2023, date de la Journée Mondiale du livre et du Droit d'Auteur célébrée dans le monde entier. Je souhaite profiter de cette occasion pour vous inviter tous à vous joindre au Ghana pour cette année de célébrations.

Je vous souhaite de délibérations fructueuses.



Déclaration de l'invité d'honneur Dr. Yaw Osei Adutwum, Ministre de l'Éducation

Madame la Présidente, Monsieur le Représentant du Directeur Général de l'UNESCO, Mesdames et Messieurs les Ministres d'État, Mesdames et Messieurs les représentants des Commissions Nationales Africaines, membres du corps diplomatique, Excellences, Mesdames et Messieurs.

Je suis profondément inspirée par la présence des Commissions Nationales Africaines de l'UNESCO à Accra pour discuter des questions essentielles liées au programme de Priorité Globale de l'UNESCO pour l'Afrique.

Comme le souligne le message vidéo de Son Excellence Nana Addo Dankwa Akufo-Addo, Président de la République du Ghana, l'organisation de cette réunion à Accra est stratégique car elle permet d'unir les Commissions Nationales d'Afrique autour d'un programme commun dans le cadre du programme "Priorité Afrique".

Mesdames et Messieurs, la transformation du système de l'éducation et la manière dont l'Afrique pourrait atteindre l'ODD 4, y compris les opportunités offertes par l'apprentissage numérique ces dernières années, est un sujet d'une immense importance pour nous tous. Je suis heureux que cette réunion discute de ce sujet en détail afin de déterminer le rôle des Commissions Nationales de l'UNESCO qui doivent être mobilisées pour ce cours méritoire.

Je suis également encouragé par le fait que cette réunion abordera des questions liées à la conservation de la biodiversité, à l'intelligence artificielle, au pluralisme des médias, à la gestion du patrimoine et à l'utilisation pédagogique de l'Histoire Générale de l'Afrique. En effet, ces domaines sont importants pour les Africains, tant dans leur pays que dans la diaspora, et nous attendons avec impatience les conclusions de cette réunion, et en particulier la déclaration des Secrétaires Généraux, afin de faire converger nos priorités communes et de définir une approche concrète et tournée vers l'avenir pour redéfinir la Priorité Globale Afrique dans l'intérêt du continent.

Permettez-moi, Madame la Présidente, de souligner quelques points de nos efforts collectifs pour protéger l'environnement. Comme vous le savez, le Ghana a été à la pointe de l'action multilatérale dans le cadre du programme de l'UNESCO sur l'homme et la biosphère, afin d'utiliser durablement la biodiversité et les services écosystémiques pour améliorer les moyens de subsistance et protéger l'environnement. Le Ghana a joué un rôle déterminant dans la formation du Réseau Africain des Réserves de Biosphère (AfriMAB), qui vise à promouvoir la coopération régionale entre les Commissions Nationales du MAB et les réserves de biosphère en Afrique subsaharienne. Je saisis cette occasion pour féliciter l'UNESCO d'avoir utilisé le concept de réserve de biosphère pour tracer une voie claire dans l'atténuation du changement climatique mondial. Nous continuerons d'exhorter les États membres à redoubler d'efforts pour désigner davantage de réserves de biosphère afin d'éviter la menace climatique.

Dans le domaine de la gestion du patrimoine, le Ghana a rejoint la communauté internationale dans le cadre de la Convention du Patrimoine Mondial de l'UNESCO dès 1979, afin de protéger et de chérir le patrimoine naturel et culturel mondial en inscrivant sur la liste du patrimoine mondial les forts, les châteaux et les bâtiments traditionnels Ashanti situés sur son territoire. Cette décision historique est importante car le Ghana abrite plus de 80 % de ces anciens monuments emblématiques de l'Afrique, qui se trouvent le long de la côte atlantique du pays. Les vestiges, dont vous visiterez certains au cours de cette conférence, ont été construits par un mélange de commerçants portugais, anglais, allemands, suédois, danois et néerlandais entre 1480 et 1786. Ils ont servi de comptoirs commerciaux fortifiés représentant de manière significative et émotive l'histoire continue de la rencontre entre l'Europe et l'Afrique pendant quatre siècles et, en fait, le point de départ de la diaspora africaine. J'invite donc l'UNESCO à approfondir son travail sur le projet des Routes des Peuples Asservis afin d'offrir un héritage et des leçons durables aux peuples du monde.

Le gouvernement du Ghana, avec le soutien de l'UNESCO, a récemment adopté une approche holistique et multisectorielle pour relever les principaux défis en matière de gestion et de conservation de nos divers patrimoines, y compris les biens du patrimoine mondial hébergés par le pays. Ces approches stratégiques ont conduit à la formation du Comité du Patrimoine du Ghana (CPG), qui a récemment lancé le tout premier cadre stratégique plurilatéral pour le patrimoine dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Nous remercions l'UNESCO et le Centre du Patrimoine Mondial pour le soutien technique apporté à cette entreprise et nous nous réjouissons de travailler avec tous les États membres de la région Afrique dans ce domaine important qui est si cher à l'UNESCO.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une conférence fructueuse.



8.0 GALERIE DE PHOTOS





Déclaration d'Accra sur le programme global Priorité Afrique

Nous, Commissions Nationales pour l'UNESCO en Afrique, réunies à Accra, Ghana, du 11 au 14 septembre 2022, à l'occasion de la Réunion Régionale des Commissions Nationales pour l'Afrique organisée avec le soutien financier du gouvernement du Ghana, de l'UNESCO et des Commissions Nationales partenaires d'Allemagne, du Canada, de la France et d'Azerbaïdjan ; renforcer la pertinence, l'efficacité et le positionnement stratégique global du Programme Priorité Afrique pour répondre aux défis contemporains de l'Afrique ; et à cette fin, nous adoptons la présente Déclaration d'Accra qui fait converger nos priorités stratégiques communes et présente un agenda clair pour les Commissions Nationales Africaines de l'UNESCO afin de contribuer à la mise en œuvre du Programme Priorité Afrique pour le bénéfice du continent.

PRÉAMBULE :

1. Rappelant les décisions de la Conférence Générale, la résolution 25 C/27, la résolution 37 C/1, la résolution 40 C/61, la résolution 40 C/102 et 40 C/Résolution 103, les résolutions 41 C/ sur le Programme global prioritaire pour l'Afrique, et récemment, les conclusions et recommandations des réunions sous-régionales et régionales du programme Priorité Afrique,
2. Reconnaissant le rôle et les compétences uniques des Commissions Nationales dans l'architecture constitutionnelle globale de l'UNESCO et du système des Nations Unies dans son ensemble, afin de fournir des contacts et des interfaces stratégiques dans les États membres dans le but d'associer les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux aux travaux de l'Organisation dans les domaines de l'éducation, des sciences naturelles, des sciences sociales et humaines, de la culture, de la communication et de l'information,
3. Considérant le rôle crucial des Commissions Nationales dans la redéfinition de la Priorité Globale pour l'Afrique, y compris les perspectives d'un large éventail de partenariats pour le financement du programme afin de relever les défis du continent, en notant en particulier les questions relatives aux progrès sur les objectifs de l'Éducation 2030 ; la conservation de la biodiversité pour la paix et le développement ; les technologies émergentes et en particulier, l'intelligence artificielle (IA) et comment l'Afrique peut en bénéficier ; la gestion du patrimoine et des médias pluralistes pour un continent pacifique,
4. Ayant noté avec inquiétude l'impact des défis contemporains associés au paysage mondial, notamment les crises multiples et multidimensionnelles liées au changement climatique, les conflits armés, les catastrophes naturelles, les pandémies, y compris la COVID 19 et son impact sur les domaines de l'UNESCO en Afrique ; l'urbanisation incontrôlée, la fracture numérique et l'élargissement des écarts de connaissances, les modèles de développement non durables, conduisant à une augmentation de la pauvreté, des revers et des inégalités exacerbées,
5. Exprimons notre reconnaissance à l'UNESCO pour la priorité constante accordée aux besoins de l'Afrique, et en particulier, l'adoption d'une nouvelle Stratégie opérationnelle pour la Priorité globale Afrique, qui est ancrée dans le Programme 2030 pour le développement durable et la vision de l'Union africaine pour " une Afrique intégrée, prospère et pacifique, dirigée par ses propres citoyens et représentant une force dynamique sur la scène mondiale,
6. Soulignons l'urgence nécessaire pour la communauté internationale du développement dans son ensemble et pour l'UNESCO de renforcer la collaboration aux niveaux régional, sous-régional et national afin de reconceptualiser le Programme Priorité Afrique et de mieux le cibler pour une compréhension partagée de sa pertinence et de son potentiel à relever les défis de l'Afrique,
7. Exprimons notre reconnaissance au gouvernement du Ghana, à l'UNESCO et à la communauté des Commissions Nationales Africaines pour l'initiative d'organiser cette importante réunion sur la Priorité Globale pour Afrique,
8. Invitons les Commissions Nationales de l'UNESCO en Afrique à réactiver leurs réunions biennales régulières, qui seront accueillies volontairement par les États membres des cinq régions électorales, à tour de rôle,
9. Invitons les Commissions Nationales de l'UNESCO des États membres d'Afrique à renforcer leur collaboration avec les partenaires de développement, les organisations internationales non gouvernementales (OING), les fondations et les institutions similaires en vue d'accroître les partenariats et l'engagement en faveur du programme Priorité Globale pour l'Afrique,
10. Soulignons la nécessité pour le Secrétariat de l'UNESCO de reconnaître le rôle statutaire des Commissions Nationales tel qu'il est inscrit dans l'Acte Constitutif de l'UNESCO, l'Architecture des Commissions Nationales et les documents connexes de l'UNESCO, afin de favoriser une collaboration plus efficace entre les Commissions Nationales et les Bureaux hors siège de l'UNESCO.



Comité de planification

Liste des membres du Comité de Pilotage de la Réunion Régionale Africaine 2022:

01. Ama Serwah Nerquaye- Tetteh (Mrs.)
02. Mr. Apollonius Osei- Akoto Asare
03. Mr. Riche-Mike Wellington
04. Ms. Marian Nortey
05. Mr. Gilbert Dadzie
06. Mr. Carlton Mukwevho
07. Mr. M. Aliou LY
08. Mr. Roderick April
09. Ms. Chetty Lefika
10. Mr. Rosie Agoi
11. Mr. Santiago Bivini Mangué

Liste des membres du Comité de planification de la Réunion régionale africaine 2022:

01. Ama Serwah Nerquaye- Tetteh (Mrs.)
02. Mr. Apollonius Osei- Akoto Asare
03. Mr. Riche-Mike Wellington
04. Mr. Kofi Takyi Kwakye
05. Mr. Moses J. Y. Gemeh
06. Miss Marian Nortey
07. Ms. Joan Nsowah Agyekum
08. Mr. Christopher Wetcher
09. Mr. Frank Gilbert Hotor
10. Ms.. Abigail Gyawu
11. Ms. Anita Noah
12. Mr. Joseph Gbekley
13. Ms. Anastasia Egyin
14. Ms. Doris Nyator
15. Ms. Aba Botchway



RÉUNION RÉGIONALE DE LA COMMISSIONS NATIONALE AFRICAINE POUR L'UNESCO



Nous serions ravis de nous engager avec vous !

Suivez-nous sur tous nos réseaux sociaux pour participer à nos conversations et rester informé des travaux de l'UNESCO en faveur de la promotion de l'éducation, science, culture, communication et information au Ghana.



@unescoghanatcom



@unescoghananatcom



Ghana Commission for UNESCO



unesco ghana natcom



www.unescoghana.gov.gh

